



Document  
à conserver !

Risques majeurs :

Adoptez

les bons

Réflexes




LA CHAPELLE  
-  
PALLUAU

## LE MOT DU MAIRE

**La sécurité des habitants** est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population et les lieux stratégiques en cas d'événement majeur, vous sont présentés. **Lisez attentivement ce document et conservez-le.**

Mairie : 02 51 98 51 08

<http://www.lachapellepalluau.fr>

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Météo France : 05 67 22 95 00

<http://meteofrance.com>

Préfecture : 02 51 36 70 85



Numéros utiles



## Vent violent Orage

Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

**En cas d'alerte orange**, des phénomènes dangereux sont prévus.

**En cas d'alerte rouge**, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une **intensité exceptionnelle** sont prévus.

### AVANT

- ➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ➔ Rentrez les animaux
- ➔ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

### PENDANT

- ➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ➔ Débranchez les appareils électriques
- ➔ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- ➔ N'intervenez pas sur les toitures
- ➔ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

### APRÈS

- ➔ Ne touchez pas aux câbles électriques
- ➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

### EN CAS D'ALERTE ROUGE :

- ➔ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas



## Transport de matières dangereuses

La Chapelle-Palluau est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière uniquement**.

Plusieurs types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses: explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.

### AVANT

- ➔ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

### PENDANT

#### TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- ➔ Donnez l'alerte aux services de secours en précisant: le lieu; le moyen de transport; la présence de victimes; la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux du camion
- ➔ Protégez la zone pour éviter un sur-accident : balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

#### FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

- ➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous
- ➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- ➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche
- ➔ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

### APRÈS

- ➔ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations
- ➔ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

## Les bons réflexes dans toutes les situations



### Préparez votre kit sécurité

Radio à piles, lampes de poche, piles, réserve d'eau et de nourriture, papiers personnels, médicaments



**Laissez vos enfants à l'école en cas de risque**



**Evacuez ou confinez-vous**



**Ecoutez la radio**

Alouette 89.8 MHz  
France Bleu 93.2 MHz  
RCF 104.5 MHz



**N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours**



**Ne téléphonez qu'en cas de danger vital**



## Mouvement de terrain

Les mouvements de terrain sont des déplacements du sol ou du sous-sol:

- ➔ glissements de terrain le long d'une pente,
- ➔ effondrements de cavités souterraines,
- ➔ écroulements et chutes de blocs,
- ➔ coulées boueuses et torrentielles,
- ➔ retrait-gonflement des argiles.

### AVANT

- ➔ Signalez à la mairie :
  - l'apparition de fissures dans le sol
  - les modifications du bâti (fissures, portes et fenêtres ne fonctionnant plus, mur de soutènement présentant un « ventre », écoulement anormal de l'eau au robinet, craquements, ...)
  - l'apparition d'un affaissement du sol
  - la présence de tout bloc désolidarisé ou en surplomb d'un escarpement

### PENDANT

#### A l'extérieur :

- ➔ Fuyez latéralement
- ➔ Eloignez-vous de la zone dangereuse en gagnant les hauteurs les plus proches ou en rentrant dans un bâtiment suffisamment solide
- ➔ Eloignez-vous des fenêtres et abritez-vous sous un meuble solide

#### A l'intérieur :

- ➔ Coupez gaz et électricité
- ➔ En cas de craquement inhabituel et inquiétant, évacuez le bâtiment immédiatement

### APRÈS

- ➔ N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- ➔ Évaluez les dégâts et les dangers
- ➔ Informez les autorités



## Séisme

**Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.**

Pour en savoir plus consultez les sites :  
[www.risquesmajeurs.fr](http://www.risquesmajeurs.fr)  
[www.franceseisme.fr](http://www.franceseisme.fr)

### AVANT

- ➔ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

### PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

#### A L'INTERIEUR :

- ➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides
- ➔ Eloignez-vous des fenêtres

#### A L'EXTERIEUR :

- ➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

#### EN VOITURE :

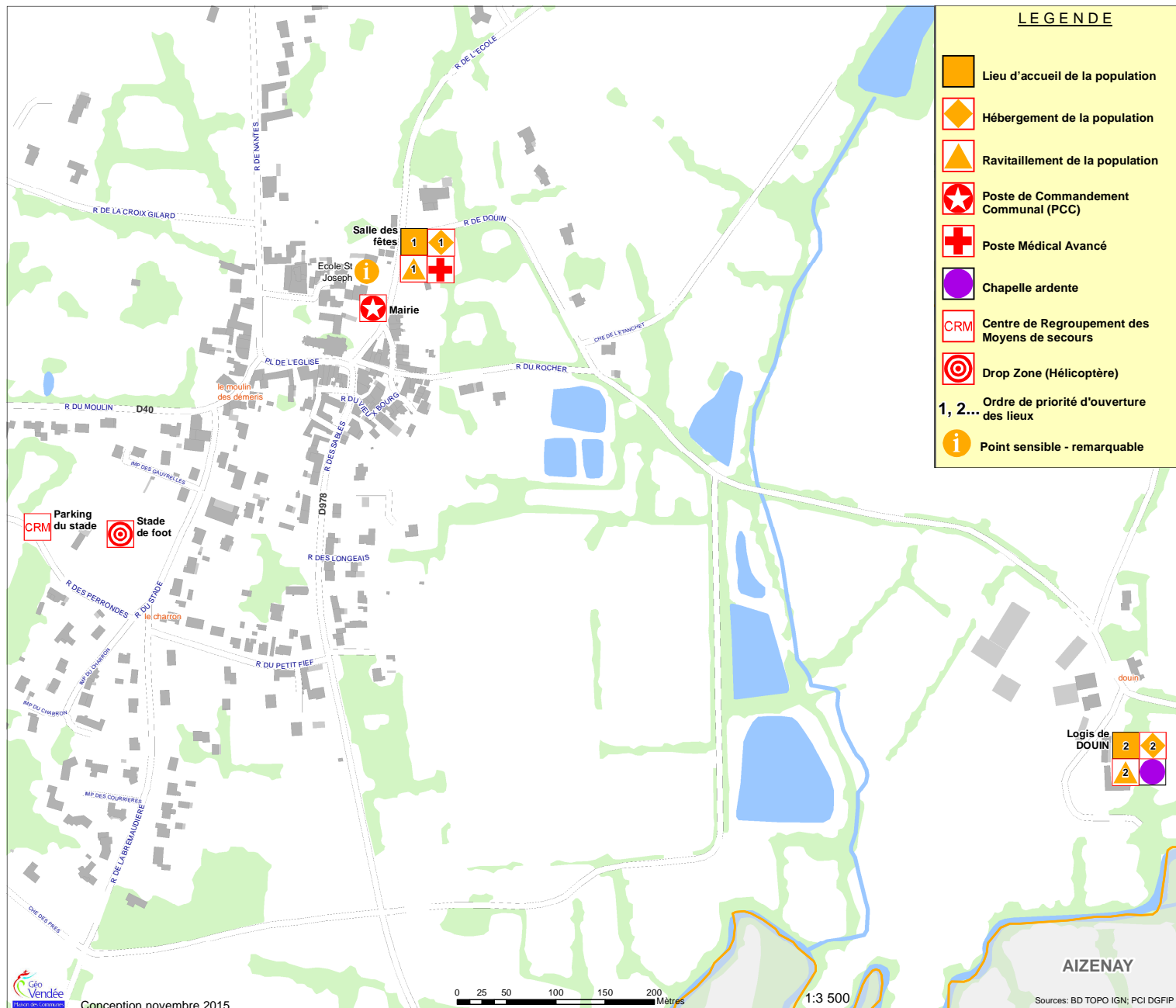
- ➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

### APRÈS

- ➔ Après la 1<sup>ère</sup> secousse, méfiez-vous des répliques
- ➔ Ne prenez pas les ascenseurs
- ➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- ➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités
- ➔ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée
- ➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

# Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

En cas d'événement de grande ampleur, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population. Ces derniers sont localisés dans le bourg de la commune sur la carte ci-dessous.



## Moyens d'alerte à la population



**En cas d'événement majeur** (alerte météorologique de vent fort, orage, neige-verglas, canicule, grand-froid, un accident de transport de matières dangereuses, un mouvement de terrain, un séisme, une pollution), la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:

- Des **référénts de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte notamment dans les villages ou à proximité de la zone à risque.
- Un véhicule équipé d'un **mégaphone** circulera dans le bourg de la commune ou à proximité de la zone à risque.
- Un message d'alerte sera publié sur le **site internet** et le **panneau d'informations de la mairie**.